



Projet d'un nouvel aéroport toulousain

Communiqué des Collectifs ACNAT et C-PANNET

En Janvier 2003, le Préfet de Région a présenté les premières études de l'Etat relatives au projet d'un nouvel aéroport pour la région toulousaine. Leur conclusion paraissait sans appel: Blagnac arriverait à saturation en 2015; il était urgent d'envisager la création d'un nouveau site aéroportuaire à proximité de Toulouse...

Très vite pourtant, les contre-expertises diligentées par les **collectifs ACNAT et C-PANNET**, puis par le **Conseil général de la Haute Garonne** et le **Conseil régional de Midi-Pyrénées** faisaient apparaître que ces études manquaient de sérieux et d'objectivité, leur conclusion procédant à l'évidence d'un parti pris favorable à la construction d'une nouvelle plate-forme aéroportuaire. **Ces contre-expertises démontraient en outre l'inutilité de ce projet.**

En 2005, les pouvoirs publics ont commandé de nouvelles études sur l'avenir de Blagnac... Ce sont ces études que la Préfecture de Région a rendues publiques le Mercredi 8 février 2006.

Elles comprennent deux grands volets. Le premier a pour objet de déterminer ce que peuvent être, à **l'horizon 2030, les capacités d'accueil de l'aéroport de Blagnac**. Le second, de prévoir l'importance que pourra avoir **le trafic aérien sur Blagnac à cette même échéance de 2030.**

En dépit des lacunes et des approximations graves dont souffrent ces nouvelles études de l'Etat, quelques uns des chiffres qu'elles avancent méritent de retenir l'attention.

Pour ce qui est, d'abord, de **la capacité d'accueil de l'aéroport** de Toulouse-Blagnac, elles confirment des chiffres connus : Blagnac peut accueillir **15 millions de passagers et 200 000 mouvements par an** (il en est aujourd'hui à moins de 5,8 millions de passagers et moins de 95 000 mouvements).

Mais ce sont surtout, ensuite, **les prévisions de trafic à l'horizon 2030** qui suscitent l'intérêt: aux limites de "l'horizon visible", ces nouvelles études prévoient pour Blagnac un trafic de **11,9 millions de passagers**, correspondant à **154000 mouvements** par an.

Quelle est la signification de ces chiffres? Les nouvelles études de l'Etat l'indiquent elles-mêmes, en toutes lettres: "L'analyse menée montre la cohérence du système aéroportuaire jusqu'à l'horizon 2030 (...) et même au-delà : des solutions techniques pourront vraisemblablement être trouvées à court terme après 2030 afin d'accroître encore la capacité" (*Etude relative à la situation environnementale de l'aéroport de Toulouse Blagnac et de son évolution possible à moyen et long terme, Rapport Vol.1 p. 35.*)

"En résumé, à l'horizon 2030 le système aéroportuaire dans son ensemble devrait être cohérent pour traiter le trafic annuel de l'ordre de 12M de passagers commerciaux, prévu à cette échéance selon l'Etude prévisionnelle de trafic de Septembre 2005. Des solutions techniques pourront vraisemblablement être adoptées après 2030 afin d'optimiser encore la capacité du système aéroportuaire. (*Synthèse de l'Etude environnementale p. 4.*)

Il est évident, par conséquent, que Blagnac n'est pas en sursis jusqu'en 2030, puisque son développement peut se poursuivre au-delà de cette date, alors même que les prévisions de trafic retenues demeurent surestimées.

C'est donc au prix d'une grossière déformation des conclusions de ces études que l'on soutiendrait aujourd'hui qu'il y a "intérêt à engager dès maintenant les études conduisant à la réservation d'un site" (Communiqué de presse de la Préfecture de Région du 8 février 2006, page 2).

En somme, les nouvelles études de l'Etat n'enlèvent rien aux excellentes raisons que toute personne responsable et de bonne foi peut avoir de s'opposer à ce projet d'un nouvel aéroport pour la région toulousaine: **son inutilité, plusieurs fois démontrée. Laquelle rend pareillement inutile toute soi disant "préservation d'un site" (réserve foncière).**

**Le Nouvel Aéroport?
C'est toujours NON**

Février 2006

Collectif des Associations
Contre un Nouvel Aéroport Toulousain

Collectif des élus
Contre le Projet d'Aéroport aux Nord
et Nord-Est Toulousain